

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :		
<p>L'intervention auprès de personnes en situation de handicap pour favoriser leur inclusion et améliorer leur qualité de vie répond à des besoins cruciaux dans le contexte sociétal et professionnel actuel. Avec l'évolution des politiques d'inclusion et le renforcement des droits des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent être mieux outillés pour répondre efficacement à ces besoins. Le dispositif certifiant offre une validation des compétences permettant de répondre à cette exigence. Les professionnels certifiés peuvent ainsi offrir un accompagnement plus personnalisé et efficace. Cela se traduit par des plans d'intervention mieux adaptés permettant l'accès à une meilleure inclusion des personnes accompagnées.</p> <p>Ces compétences permettent aux professionnels susceptibles d'accompagner des personnes en situation de handicap de compléter le panel de compétences mais également de répondre à des besoins transversaux. La certification permet aux professionnels du secteur du handicap ou non de développer des compétences spécifiques et actualisées. Cela inclut l'évaluation des besoins individuels, la communication et l'information sur les droits et les dispositifs d'aide, la rédaction de courriers professionnels, et le suivi des démarches des personnes accompagnées. Ces tâches sont essentielles dans les rôles de coordination, de conseil, d'accompagnement et de soutien auprès des personnes en situation de handicap.</p>		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>C1 Évaluer les besoins individuels de la personne en situation de handicap accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en posant et maintenant un cadre bienveillant et confidentiel, adapté au contexte de l'entretien, - en l'écoutant de façon active, - en lui posant des questions ciblées, - en identifiant sa ou ses problématique(s) impactant le quotidien, <p>afin d'élaborer un bilan global de sa situation.</p>	<p>ME1 : questionnaire de connaissances : 30 questions fermées à choix unique</p> <p>ME2 : mise en situation professionnelle simulée sous forme de jeu de rôle : Un membre du jury qui joue le rôle de la PSH accompagnée, sur la base d'un cas tiré au sort avant le démarrage de l'épreuve. Le candidat doit réaliser une simulation</p>	<p>Cr1.1 Le cadre est posé auprès de la personne accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contexte confidentiel, - explicitation de l'objectif du candidat menant au questionnement, - nature non-obligatoire de réponse aux questions. <p>Cr1.2 Ce cadre bienveillant est maintenu tout au long de l'entretien, il démontre une attitude respectueuse et rassurante.</p> <p>Cr1.3 Des techniques d'écoute active sont utilisées (résumés, reformulations, clarifications). Le candidat manifeste de la compréhension et de l'empathie.</p> <p>Cr1.4 Les questions ciblées posées sont adaptées au contexte dans lequel se trouve le professionnel et directement liées aux besoins potentiels de la personne et permet de comprendre la situation vécue parmi des thématiques suivantes :</p>

	<p>d'un premier entretien d'accompagnement dans le but de rédiger un bilan sur les besoins individuels de la PSH (C1). Cette épreuve dure jusqu'à 45 minutes.</p> <p>ME3 : étude de cas, sur la base d'une situation fictive d'accompagnement d'une PSH :</p> <p>Le candidat répond à l'ensemble des questions dans le temps imparti. Les questions se succèdent, apportant de la précision et de l'évolutivité dans le cas. Cette épreuve permet d'évaluer l'ensemble des compétences (la partie écrite de la compétence C1, puis de C2 à C5).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déficience ou pathologie diagnostiquée, historique médico-social. - Incidence sur le quotidien à titre personnel ou professionnel, - Impact sur les gestes de la vie courante, - Inclusion sociale et professionnelle, - Besoins et attentes (problématique), - Solutions envisagées et testées, leur impact, - Environnement (géographique, personnel : situation familiale ; professionnel : milieu protégé ou pas, travail intellectuel ou physique...) - Connaissance des aides et dispositifs existants, démarches réalisées <p>Cr1.5 Le candidat fait preuve de capacité à ajuster les questions en fonction des réponses et des réactions de la personne. Les questions s'enchaînent de manière cohérente, sans répétition ou contradiction. Le candidat fait préciser si besoin une réponse. Il oriente les questions si besoin.</p> <p>Cr1.6 Un bilan global de la situation est réalisé par écrit. Il fournit une vue d'ensemble complète et précise reprenant toutes les réponses aux questions posées.</p> <p>Cr1.7 Le candidat relie efficacement les besoins exprimés aux défis quotidiens de la personne.</p> <p>Cr1.8 Le candidat reformule la problématique en lien avec la situation énoncée et le contexte dans lequel évolue la PSH.</p>
--	---	---

C2 Informer la PSH sur ses droits et les possibilités d'accès aux dispositifs institutionnels et financiers (cadre légal, MDPH, AGEFIPH, invalidité sécurité sociale, AAH, professionnel de santé spécialisé, MAS, FAM...)

- en la rassurant sur la variété des solutions existantes,
- en s'appuyant sur des connaissances actualisées et ciblées géographiquement et sur le bilan réalisé en amont,
- en lui remettant un compte-rendu d'entretien sous une forme adaptée au handicap avec propositions ou de la documentation,
- en faisant preuve de pédagogie notamment quant à ses possibles freins,

afin de l'orienter vers les structures, dispositifs, professionnels les plus à-même de prendre en charge efficacement la(les) problématique(s).

Cr2.1 Une **présentation claire** et complète des différentes options disponibles est faite. Le candidat s'appuie sur des connaissances actualisées et ciblées sur les dispositifs (MDPH, AGEFIPH, etc.). Les informations fournies sont précises et pertinentes pour la situation spécifique de la PSH et notamment sa ou ses problématique(s). Le candidat cite des ressources et des contacts locaux pertinents.

Cr2.2 Les possibles freins sont identifiés par le candidat. Une explication claire des obstacles potentiels et des stratégies pour les surmonter est proposée. Le candidat démontre sa capacité à évoquer les avantages de chaque solution sans minimiser les défis.

Cr2.3 Le candidat propose également des **outils pédagogiques** (tableau, schémas, cartographie, vidéos etc....) permettant de faciliter la compréhension des informations transmises. Le candidat décrit les méthodes lui permettant de faire preuve d'une attitude encourageante et rassurante.

Cr2.4 Un compte-rendu d'entretien adapté au handicap est proposé : Il est clair et exhaustif, le format du compte-rendu est adapté aux besoins spécifiques de la PSH (audio, écrit, braille, etc.) : le document répond aux normes d'accessibilité pour le handicap spécifique de la personne.

C3 Informer de manière bienveillante la PSH des adaptations ou appareillages pouvant répondre à sa problématique (physique ou environnementale) et des modalités d'obtention, en s'appuyant sur :

- le contexte,
- des connaissances de base en anatomie fonctionnelle,
- l'offre existante identifiée par le professionnel dans sa veille,

Cr3.1 Le candidat identifie l'offre existante pertinente : il présente succinctement les options possibles en matière d'adaptations et d'appareillages. Il fait preuve de capacité à lier l'offre existante avec les besoins spécifiques de la PSH. Les solutions proposées sont réalistes, accessibles et bien argumentées.

Cr3.2 Le candidat fait preuve de capacité à identifier et à intégrer les éléments clés du contexte de la PSH dans l'analyse afin de permettre l'adaptation des recommandations en fonction de ce contexte :

<p>afin d’améliorer son autonomie et sa qualité de vie et de promouvoir son inclusion dans la société.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Il fait référence à des aspects spécifiques du contexte fictif lors de ses recommandations. - Les propositions sont clairement alignées avec les détails du contexte donné. <p>Cr3.3 Le candidat mobilise des connaissances de base en anatomie fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une utilisation correcte et pertinente des termes et concepts d'anatomie fonctionnelle est réalisée, - Le lien entre la compréhension anatomique et les adaptations proposées est évident. <p>Cr3.4 Le candidat explique comment les adaptations ou appareillages répondent aux besoins anatomiques et fonctionnels de la PSH. Les recommandations sont techniquement viables et appropriées à la problématique physique ou environnementale.</p> <p>Cr3.5 Le candidat décrit l’impact des propositions sur l’autonomie et la qualité de vie. Les explications de comment les adaptations améliorent l'autonomie et la qualité de vie sont claires. Le candidat démontre d’une vision globale de la promotion de l'inclusion dans la société grâce aux adaptations proposées. Le candidat détaille spécifiquement comment chaque adaptation ou appareillage favorise l'autonomie. L'accent est mis sur l'amélioration de la participation sociale et de l'inclusion.</p>
<p>C4 Rédiger un courrier d’adressage ou d’information ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en retranscrivant les éléments non confidentiels, mais importants du bilan, - en retraçant le plus fidèlement possible le parcours de la personne et ses problématiques, - en évoquant si pertinent les solutions ou adaptations envisagées, 		<p>Cr4.1 La sélection des éléments à transmettre pour l’orientation réalisée par le candidat est judicieuse et précise, en évitant les détails confidentiels. Celle-ci est claire et pertinente par rapport au bilan.</p> <p>Cr4.2 La description du parcours de la personne est relatée de manière exacte et détaillée. Des précisions dans l'identification et l'énoncé des problématiques rencontrées par la personne sont apportées.</p>

<p>afin de faciliter la transmission d'informations auprès des personnes pouvant intervenir auprès de la PSH pour une meilleure inclusion et/ou qualité de vie.</p>		<p>Cr4.3 Le parcours et les problématiques sont décrits de façon complète et fidèle au cas fictif. Les détails fournis dans le courrier correspondent aux informations données dans l'étude de cas.</p> <p>Cr4.4 Le courrier inclut des suggestions de solutions ou adaptations appropriées au cas fictif, si cela s'avère pertinent. Les recommandations sont bien argumentées et en lien direct avec les besoins de la PSH.</p> <p>Cr4.5 Le courrier est structuré de manière à faciliter la lecture et la compréhension rapide. Les informations clés sont mises en évidence pour une prise de décision éclairée par les intervenants.</p>
<p>C5 Réaliser le suivi des démarches de la personne en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> - en s'appuyant sur le bilan écrit lors du précédent entretien - en la questionnant sur les actions réalisées, - en vérifiant qu'elle reste mobilisée et motivée, - en la réorientant au besoin vers les structures, dispositifs, professionnels ressources, <p>afin de s'assurer de l'efficacité des démarches entreprises et de la pérennité de l'amélioration de la qualité de vie.</p>		<p>Cr5.1 Le candidat identifie des questions à poser, spécifiques et bien ciblées, pour explorer les actions entreprises par la personne fictive depuis le dernier bilan. Une interprétation correcte et une analyse approfondie des réponses fournies dans l'étude de cas sont effectuées pour évaluer l'avancement des démarches. Des liens clairs sont établis entre les informations du bilan précédent et la situation présentée dans l'étude de cas.</p> <p>Cr5.2 Le candidat commente et analyse les progrès ou les changements survenus depuis le dernier bilan de façon pertinente. Le candidat identifie et interprète correctement les signes de motivation ou de découragement manifestés par la personne fictive.</p> <p>Cr5.3 Une évaluation est faite sur le degré de mobilisation de la personne fictive, en se basant sur son engagement et ses réponses aux questions posées.</p> <p>Cr5.4 Le candidat propose des ajustements ou de nouvelles orientations pertinentes basées sur l'évolution de la situation fictive : des suggestions concrètes et appropriées de ressources ou de contacts supplémentaires sont formulées en fonction des besoins et des progrès de la personne fictive.</p>

